



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dette publique

Question au Gouvernement n° 2500

Texte de la question

DETTE GRECQUE

M. le président. La parole est à M. Michel Piron, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Michel Piron. Monsieur le président, le groupe UDI s'associe à l'hommage rendu à nos militaires disparus.

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Depuis cinq ans, la Grèce se trouve dans une situation désastreuse. Certes, les plans d'aide successifs accordés par l'Union européenne et le FMI lui ont permis de rester dans la zone euro, et de nous éviter ainsi une crise systémique. La France y a pris sa part, à hauteur de 40 milliards d'euros. Mais en contrepartie, des sacrifices très douloureux ont été demandés au peuple grec, particulièrement aux plus modestes, sans que, malheureusement, ils ne produisent les fruits escomptés.

Ainsi, avec des taux d'intérêt très élevés, les efforts consentis ont presque intégralement servi au remboursement de la dette abyssale du pays, et n'ont pu empêcher la situation de se dégrader. Ainsi – ce qui est sans doute le pire –, le taux de chômage qui frappe les moins de 25 ans prive un jeune sur deux de toute perspective.

Cette situation politique et sociale insoutenable a conduit les citoyens grecs à exprimer leur rejet des partis au pouvoir, donnant une large victoire dimanche au parti Syriza. Ces résultats interrogent l'Europe, ils nous interrogent.

Si la politique ne peut pas tout, il serait grave de laisser croire qu'elle ne peut rien. Aussi, alors qu'une annulation de la dette grecque constituerait un signal dangereux, avec un risque de contagion très élevé, une restructuration est-elle possible ? Monsieur le Premier ministre, quelle est et quelle sera la position de la France sur ce sujet qui concerne l'ensemble des pays européens ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Michel Piron, le Premier ministre a répondu à une question sur les élections grecques. Vous interrogez le Gouvernement plus spécifiquement sur la dette. Vous avez raison de rappeler la tragédie économique et sociale qui a frappé le peuple grec tout au long de ces dernières années, comme vous avez raison de rappeler les différentes mesures qui ont été prises pour tenter d'améliorer la situation.

Il s'est agi notamment de rendre les conditions de remboursement de la dette grecque plus supportables, en

baissant les taux et en allongeant les délais. Cela a été fait en 2011 et en 2012, année lors de laquelle il a été décidé de rétrocéder les profits des banques centrales nationales sur la dette grecque ou encore de faire participer le secteur privé.

Il est vrai que le peuple grec a payé un lourd tribut. La question qui se pose est celle du programme d'aide et de son prolongement au-delà de la fin février, afin que le pays puisse faire face à ses besoins de financement. L'Eurogroupe en a discuté hier : les ministres des finances de la zone euro ont indiqué leur volonté de travailler avec le nouveau gouvernement grec, dès qu'il sera formé.

Les priorités visées par la France sont la croissance, l'emploi, la stabilité de la zone euro et l'aide au peuple grec. Le président de l'Eurogroupe rencontrera le Premier ministre grec en fin de semaine, pour un premier échange sur ces questions.

M. Sylvain Berrios. Et vous, que faites-vous ?

M. Matthias Fekl, *secrétaire d'État*. La France se tiendra aux côtés du peuple grec, pour l'aider dans les efforts auxquels il doit faire face. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. Bernard Accoyer. Cela représente 1 000 euros par foyer fiscal !

Données clés

Auteur : [M. Michel Piron](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2500

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2015](#)